

# **Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial**

## **Rapport d'activités**

### **2025**



[www.fcppf.be](http://www.fcppf.be)

## Table des matières

Introduction .....	5
Présentation de la FCPPF .....	6
Les 26 centres de planning familial affiliés .....	6
Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2025 .....	6
L'équipe 2025 (par ordre d'ancienneté) .....	7
Défense politique et représentation sectorielle .....	8
Spécificités fédérales .....	9
Pénurie des médecins .....	9
Droit à l'IVG et Plateforme Abortion Right .....	9
Mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS .....	10
Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS .....	10
Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération .....	11
Spécificités bruxelloises .....	14
Réunions de coordination pluralistes .....	14
Conseil consultatif bruxellois .....	14
Inter-Fédération Ambulatoire.....	14
Accord Non-Marchand bruxellois.....	15
Spécificités wallonnes .....	16
Réunion de coordination en région wallonne .....	16
Travail de collaboration avec l'AViQ (direction métier) sur les projets de centre et le RASH17	
Travail de collaboration avec l'AViQ (direction finance) sur les questions de subventions .	18
Accompagnement du plaidoyer de la FASS sur la réforme des APE.....	18
Soutien aux centres.....	18

Projet de mutualisation d'un logiciel métier .....	18
Divers.....	19
Achats groupés pour les CPF .....	19
UCM .....	19
FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé.....	19
Education permanente .....	20
1. Centre de documentation / Outilthèque.....	20
2. Les outils réalisés en 2025.....	21
Métier à tisser .....	21
Révélation .....	22
Pop-up.....	23
Avant-Scène .....	24
Cour de récré .....	25
3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques .....	25
Les matins de l'outilthèque.....	26
Projets et partenariats .....	27
Coalition Genre et Santé .....	27
Site et brochure "mes contraceptifs" .....	29
Partenariat avec l'Œil du Loup .....	29
Bruxelles-J.....	30
Mon Planning Familial .....	31
Les thèmes abordés .....	31
Résultats .....	32
Sur Instagram.....	32

Perspectives pour 2026 et au-delà .....	35
Communication .....	36
Site internet FCPPF .....	36
Réseaux sociaux.....	37
Newsletter.....	37
Conclusion et perspectives .....	38

# Introduction

En 2025, comme chaque année, nos activités d'éducation permanente nous ont permis d'aborder des thématiques très diverses : comment adopter une approche interculturelle en EVRAS ? Comment faire face à des révélations de violences lorsqu'elles surgissent pendant les animations ? Comment aborder les questions posées par les élèves de 6e primaire sur la pornographie ? Comment accompagner des groupes de jeunes à aborder des œuvres culturelles centrées sur la thématique des violences sexuelles faites aux mineur·es, et en particulier l'inceste ?

Nous avons travaillé ces thématiques sous forme de nouveaux outils, disponibles sur notre [boutique en ligne](#). Ces derniers sont pensés pour outiller les professionnel·les travaillant dans le secteur des centres de planning familial, et plus largement dans le champ de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Ils rayonnent toujours, en Fédération Wallonie-Bruxelles et bien au-delà, puisque nos outils sont largement diffusés dans les pays francophones.

Du côté de la représentation des centres et de la défense politique, l'année a été impactée par les politiques du gouvernement Arizona, et par l'absence de gouvernement à Bruxelles : un contexte peu favorable au secteur social santé et aux bénéficiaires des centres de planning familial. Nous avons été mobilisées sur la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS, et notamment sur la partie relative à l'organisation des formations EVRAS, en région wallonne et bruxelloise. Notre plaidoyer s'est également poursuivi sur les questions de droit à l'IVG et de lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales.

Nous avons mené plusieurs partenariats avec d'autres asbl, notamment avec les autres fédérations de centres de planning familial, mais également pour le démarrage d'un nouveau projet en collaboration avec l'Œil du Loup, une association marseillaise.

Cette année a enfin été l'occasion de voir l'équipe se consolider et s'installer pleinement dans nos nouveaux locaux, rue de Stassart !

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport.

Pour l'organe d'administration et l'équipe de la FCPPF,

Joëlle Devolder

Lola Clavreul

Présidente

Directrice

# Présentation de la FCPPF

## Les 26 centres de planning familial affiliés

- CPF Anderlecht Midi
- CPF Bruxelles La Senne
- CPF Charleroi Infor-Famille
- CPF Charleroi Le Terril
- CPF Ciney
- CPF Frameries La Famille Heureuse
- CPF La Hulpe, Lasne et Rixensart
- CPF Gilly
- CPF Jette
- CPF Le Blé en Herbe
- CPF Libramont Pluraliste
- CPF Liège Infor-Famille
- CPF Liège Infor-Femmes
- CPF Marche Pluraliste
- CPF Berchem-Sainte-Agathe
- CPF Mons Les Arbas
- CPF Mouscron La Passerelle
- CPF Peruwelz Le Safran
- CPF Perwez Maison de la Famille
- CPF Tubize Pluraliste
- CPF Uccle
- CPF Virton Pluraliste
- CPF Waterloo Pluraliste
- CPF Wavre Infor-Famille
- CPF Woluwé-Saint-Lambert
- Faculté d'aimer
- CPF Woman'Dō

## Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2025

- Joëlle Devolder, présidente ;
- Catherine Lambotte ;
- Catherine Buron ;
- Marie-Thérèse Nicolas ;
- Céline Ghislain ;
- Isabelle Guébenne ;
- Chloé Collette ;
- Sophie Roos ;
- Pauline Gérard ;
- Victoria Forget.

## L'équipe 2025 (par ordre d'ancienneté)

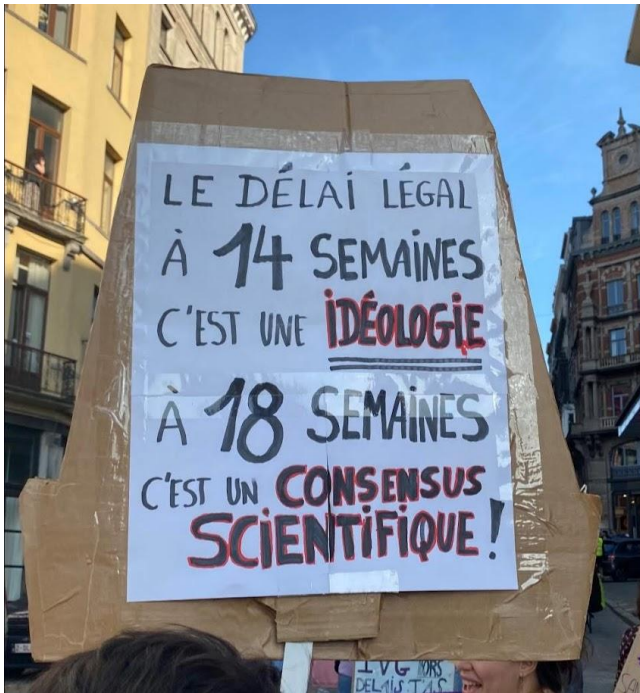
Lola Clavreul :	Directrice (1 ETP)
Nastasja Izquierdo Prieto :	Responsable administrative et logistique depuis novembre 2018 (1 ETP)
Isabelle Donner :	Chargée de projets en éducation permanentes depuis janvier 2020 (0,5 ETP)
Célia Didier :	Chargée de projets EVRAS depuis novembre 2021 (0.5 ETP) – Responsable des centres bruxellois (0,3 ETP) depuis janvier 2024
Claire Vimont :	Responsable Love Attitude / Mon planning familial (0,5 ETP CDD jusqu'au 31/10/24). Accompagnant pédagogique EP (0,5 ETP CDI) depuis novembre 2024
Léna Bonte :	Responsable des centres wallons depuis avril 2024 (0,5 ETP)
Mathilde Istasse :	Chargée de projets en éducation permanentes depuis juin 2024 (0,5 ETP)
Aurélie Wehrin	Chargée de projet Monplanningfamilial.be depuis avril 2025 (0,5 ETP)



# Défense politique et représentation sectorielle

La défense politique des centres concerne principalement les rencontres et négociations avec les administrations, les cabinets, les autres fédérations ainsi que la participation à des organes consultatifs, mais également la prise de position publique de la FCPPF sur des sujets phares comme le droit à l'IVG ou l'EVRAS.

Elle se traduit aussi par la participation de l'équipe et/ou des membres à des mobilisations, notamment lors de dates importantes pour le secteur, comme le 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes), le 1<sup>er</sup> décembre (journée mondiale de lutte contre le sida), ou le 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes).



En tant que fédération, nous sommes à la croisée des intervenant-es : le monde politique avec ses cabinets, administrations et organes consultatifs, le monde de la concertation employeur-syndicat, les centres de planning familial et le public bénéficiaire de leurs services. Nous remontons les constats de terrain, nous transmettons les changements politiques vers le terrain et militons sur certains sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive et les droits des hommes et des femmes à vivre leur sexualité de manière épanouissante.

Être présent-es au sein de plateformes associatives nous permet d'alimenter les réflexions depuis et de par notre perspective pluraliste. En cela nous respectons une philosophie de travail qui se veut intersectorielle et pluridisciplinaire. C'est également une manière d'être

reconnues dans nos actions d'éducation permanente et d'expertise par rapport à l'EVRAS. Enfin, nous rencontrons et prenons connaissance du paysage associatif global, de ce qui existe et se fait ailleurs. Cette représentation est d'autant plus nécessaire que le millefeuille politique belge multiplie les initiatives de terrain.

## Spécificités fédérales

### Pénurie des médecins

En 2025, la FCPPF a continué son plaidoyer afin d'avancer sur la problématique de la pénurie de médecins en CPF et de médecins pratiquant l'IVG. Une rencontre a notamment été organisée avec les autres fédérations et Anne-Laure Lenoir, chargée de la création d'un certificat inter-universitaire sur la médecine en centres de planning familial. L'objectif de ce certificat est de pouvoir proposer une formation à l'ensemble des étudiant-es des universités partenaires (ULG, UNamur, UCL et ULB), afin de les sensibiliser à la médecine sociale et à la médecine en centres de planning familial.

La fédération a également intégré un groupe de travail au sein de l'Inter-fédérations de l'ambulatoire bruxellois (IFA), afin de travailler sur la question de la pénurie des médecins (et soignant-es de manière générale) dans l'ambulatoire bruxellois (voir *infra*).

### Droit à l'IVG et Plateforme Abortion Right

L'année 2024 était une année charnière pour le combat pour une évolution de la loi belge en matière d'avortement, : plusieurs propositions de loi étaient sur la table d'un Gouvernement aux alliances progressistes, qui avait également besoin de marquer la fin de la législature par une victoire. Les moments-clés se sont succédé (propositions de loi mises à l'agenda de la Chambre, période des affaires courantes avec urgence adoptée pour les propositions de loi, etc.). En 2025, le nouveau Gouvernement Arizona a tiré le frein concernant cette question.

Pour rappel, depuis sa création, la FCPPF participe à la Plateforme bicommunautaire pour le droit à l'avortement (Abortion Right). Cette plateforme a été très active en 2019, apportant son soutien aux partis qui ont déposé une nouvelle proposition de loi sur l'IVG. Dans l'optique de cette nouvelle loi, elle a également réfléchi à l'opérationnalisation sur le terrain en cas d'allongement des délais pour réaliser une IVG. En 2020, après quatre renvois au Conseil constitutionnel, le projet de loi pour l'amélioration de la loi IVG a été mis aux oubliettes, troqué contre la formation d'un gouvernement fédéral. En 2023, des expert-es d'universités flamandes et francophones de diverses obédiences ont rendu au Parlement (et sur demande du Gouvernement) un rapport sur l'avortement en Belgique. Le rapport des expert-es est unanime quant à la nécessité de faire évoluer la loi actuelle, que ce soit en termes de délai, de suppression du délai d'attente ou de suppression des sanctions pénales, entre autres.

En 2025, la Plateforme a donc poursuivi son travail de veille politique et d'interpellation, en réagissant à plusieurs reprises dans les médias face à des négociations gouvernementales qui ne faisaient que peu de cas du rapport des expert-es paru début 2023. À la suite d'une sortie de la ministre de la Justice Annelies Verlinden affirmant que son cabinet travaillait à une nouvelle proposition de loi, la Plateforme a tenté d'obtenir un rendez-vous afin de discuter des mesures envisagées et pouvoir apporter une expertise de terrain au cabinet. À ce jour, cette demande n'a pas pu être rencontrée par la Ministre ; la Plateforme reste vigilante par rapport à cette question, afin que cette proposition de loi puisse être rédigée en concertation avec le terrain. Cette dernière est attendue pour l'été 2026.

L'année 2025 marquait également les 35 ans de l'adoption de la loi dépénalisant partiellement l'IVG en Belgique. La Plateforme a profité de ce moment pour publier une carte blanche et une vidéo de sensibilisation et de plaidoyer<sup>1</sup>, diffusée dans les médias et sur les réseaux sociaux.

La Plateforme s'est mobilisée à plusieurs reprises également sur le dossier des stocks américains de contraceptifs stockés en Belgique et que le Gouvernement Trump souhaitait détruire. La Plateforme a participé aux différentes actions menées par des partenaires de la Plateforme, telles que l'interpellation du ministre de la Santé et du ministre de la Coopération.

Enfin, la Plateforme a également permis d'offrir un espace de concertation par rapport aux sollicitations de plus en plus fréquentes de l'INAMI par rapport aux CPF IVG et aux centres Luna. En effet, depuis 2025, l'INAMI semble désireuse d'agrandir son contrôle sur ces centres, leurs pratiques et leur fonctionnement, via des interpellations fréquentes qui semblent dépasser ses prérogatives. Le travail de concertation et de veille par rapport à cette question est aujourd'hui encore en cours.

## Mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS

### Plateforme EVRAS & Stratégies concertées EVRAS

La Plateforme EVRAS est composée des 4 fédérations de planning familial et d'autres acteurs de l'EVRAS comme O'YES asbl, les Cheffes, ou encore le Centre d'Action Laïque.

En 2025, la Plateforme a poursuivi son travail de veille concernant les différents recours déposés contre l'accord de coopération EVRAS et contre le Guide qui y est annexé. L'apaisement général après la polémique de 2023 a donné l'occasion à la Plateforme d'anticiper ses futures stratégies de communication, notamment grâce à une mise au vert

---

<sup>1</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Xg1N024JKqM>

d'une journée qui a été l'occasion de repenser les narratifs utilisés pour défendre l'EVRAS. Cette année a également permis de repenser le R.O.I. de la Plateforme, ses objectifs, la manière dont les décisions y sont prises ainsi que des mécanismes permettant des décisions rapides et des sorties médiatiques dans l'urgence.

Les Stratégies concertées EVRAS sont une plateforme de réflexion et d'échange entre l'ensemble des acteur·ices mobilisé·es autour de l'EVRAS en Belgique francophone. Les SCE sont coordonnées par O'YES asbl et la FLCPPF. En 2025, les SCE ont notamment travaillé à un questionnaire afin d'évaluer la diffusion du Guide EVRAS auprès des professionnel·les. L'objectif était de comprendre dans quelle mesure le Guide était connu et utilisé et comment les SCE pouvaient assurer sa diffusion dans le futur. Les SCE ont également suivi les négociations des cabinets concernant l'évaluation du Guide et ont entrepris de mettre en place un GT avec la Ligue bruxelloise de Santé mentale (LBSM) afin d'analyser en profondeur le Guide avec l'aide de professionnel·les (pédopsychiatres notamment). L'objectif de ce GT est de participer à l'évolution du Guide EVRAS. Enfin, les SCE ont également invité, en novembre, les cabinets liés à l'accord de coopération afin qu'ils puissent comprendre les missions des SCE et la plus-value qu'un tel espace de concertation offre dans le cadre de la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS.

Cette année, les opposant·es à l'EVRAS (et au Guide) ont continué à être très actif·ves, via les médias, mais aussi via l'organisation de conférences. La Plateforme EVRAS s'est donc mobilisée en défense du guide et surtout de la généralisation de l'EVRAS. Nous avons été à la manœuvre pour mener un travail d'investigation sur l'identité et les argumentaires de ces opposant·es, afin de pouvoir mieux les situer... et mieux leur répondre.

## Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération

En 2025, la FCPPF a poursuivi son accompagnement de la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS. Cet accompagnement se concrétise par un soutien aux centres wallons et bruxellois dans la compréhension du cadre réglementaire lié à l'accord de coopération signé en 2023, mais également par la participation au comité d'accompagnement EVRAS (qui vise à évaluer la mise en œuvre, et à observer les freins) et au comité d'attribution EVRAS (qui vise à attribuer les labels aux opérateurs d'animation et/ou de formation).

Dans la perspective d'amélioration de la mise en œuvre de l'accord de coopération (AC EVRAS), la FCPPF a notamment organisé, en juin et en septembre, en collaboration avec les trois autres fédérations de CPF, deux journées d'évaluation de l'AC EVRAS (une avec les centres wallons et une avec les centres bruxellois). Ces deux journées ont permis de mettre en lumière tant les difficultés des centres par rapport à la généralisation de l'EVRAS (en termes de collaboration avec les écoles ou des partenaires, d'interprétation des nouvelles obligations et du cadre légal, etc.) que les opportunités que cette nouvelle politique a pu faire naître. Ces deux journées ont donné aux fédérations de la matière afin de continuer leur travail de plaidoyer politique et de

supervision de la mise en œuvre de l'AC. Les constats issus de ces deux journées seront retravaillés en 2026 afin d'effectuer un retour vers les CPF ayant participé (plus de 80 participant-es) et de les relayer auprès des Comités d'accompagnement et d'attribution dans lesquels siègent les fédérations.

La FCPPF a également continué son travail de plaidoyer politique afin d'informer les cabinets et député-es sur l'EVRAS et l'accord de coopération, dans l'objectif de continuer à faire connaître le travail mené par les animateur-ices des centres de planning familial sur le terrain et de vulgariser l'accord de coopération. La Fédération a donc notamment rencontré le Cabinet Glatigny autour de la question de l'évaluation du Guide EVRAS, afin de nous assurer que le processus envisagé rassemble des expert-es exempts de toute agenda idéologique. La FCPPF a aussi pu rencontrer les député-es PS de la Commission éducation, avec qui nous avons pu discuter plus en profondeur de la formation des futur-es enseignant-es par rapport à l'EVRAS.

### Comité d'accompagnement et comité d'attribution

Depuis 2023, la FCPPF participe à titre consultatif aux deux comités mis en place dans le cadre de l'accord de coopération EVRAS.

Le comité d'accompagnement est chargé de veiller à la bonne application de l'accord de coopération, d'élaborer le cadastre des opérateurs EVRAS, de consolider les monitorings des activités EVRAS communiqués par les autorités de tutelle, et d'évaluer la mise en œuvre de l'accord.

Le comité d'attribution est chargé de la labellisation des opérateurs souhaitant mener des activités EVRAS en milieu scolaire et dans les secteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, ainsi que de la reconnaissance des opérateurs souhaitant assurer la formation des animateurs et animatrices EVRAS. Il s'assure en outre de la publicité des opérateurs labellisés

En 2025, le comité d'attribution a dû avancer sur les processus de labellisation des opérateurs d'animation et de formation. Un premier appel avait été lancé au printemps 2024. Le comité a dû en particulier travailler sur les critères d'octroi du label et sur les processus de candidature. Le Comité d'attribution a donc continué son travail sur les critères d'attribution du label et de la reconnaissance formation, ainsi que sur les grilles d'évaluation permettant d'analyser les dossiers de demande.

Du côté du comité d'accompagnement nous avons poursuivi les travaux en cours sur un cadastre harmonisé des activités entre opérateurs EVRAS. Nous avons également veillé aux différents processus en cours concernant l'évaluation. Nous regrettons que cette dernière ne s'intéresse pour l'instant qu'aux activités relatives aux opérateurs externes et ne tienne pas compte de ce qui doit être mis en place via l'intégration de contenus EVRAS au sein du tronc commun. Nous serons vigilantes à ce que ceci soit pris en compte dans les évaluations futures.

### Rédaction d'une "super-nota"

Après les élections de 2024 et notre rencontre avec le nouveau cabinet (de la Région wallonne à cette époque), il nous a semblé essentiel de travailler à la rédaction d'une note reprenant le contexte de l'AC EVRAS, ses objectifs, le contenu simplifié de l'AC, les acteurs concernés ainsi que les enjeux liés à sa généralisation.

La réalisation de cette note a été portée par le pôle de défense politique de la FCPPF, en collaboration avec les trois autres fédérations. Elle s'adresse aux responsables politiques, mais également à toute personne souhaitant s'approprier la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS et en comprendre les enjeux. Elle est disponible sur simple demande auprès de notre équipe.

### Organisation de l'offre concertée de formation EVRAS à destination des CPF

En tant qu'opérateur de formations reconnu par l'AC EVRAS, la FCPPF a travaillé en étroite collaboration, en inter-fédérations, avec les trois autres fédérations de centres de planning familial afin de proposer des formations à destination des animateurices des centres.

Dans le cadre de cette collaboration, la FCPPF a assuré différentes missions dans la mise en œuvre de ces formations en Wallonie, notamment la gestion des inscriptions à l'ensemble des modules, l'organisation complète de cycles d'intervision ainsi que la réalisation d'une journée d'évaluation de l'AC EVRAS.

Au niveau bruxellois, nous avons également mis en place des intervisions, organisé une journée d'évaluation et proposé un module de formation sur l'EVRAS interculturelle.

Sans doute en raison de leur nouveauté, ces différentes missions se sont révélées particulièrement énergivores, tant dans leur mise en œuvre que dans la coordination avec les autres fédérations.

L'offre concertée se poursuit en 2026 avec les trois autres fédérations. A l'heure de rédiger ce rapport demeurent des incertitudes sur le financement de cette offre de formation pour les années à venir : les subsides arrivent avec beaucoup de retard et sont toujours versés sous forme de subvention facultative. Nous n'avons à ce jour pas de visibilité sur les enveloppes futures, ni sur les modalités d'octroi après 2026, avec une ouverture possible à d'autres opérateurs, ce qui demanderait davantage de travail de coordination de l'offre.

## Spécificités bruxelloises

### Réunions de coordination pluralistes

En 2025, nous avons poursuivi les réunions sur base du calendrier habituel, en nous réunissant toutes les six semaines. Sur demande des centres, les réunions se font désormais toutes dans les bureaux de la FCPPF plutôt qu'en tournante dans les différents centres.

Les réunions de coordination constituent toujours un espace d'accueil et d'appui important pour les nouveaux et nouvelles coordinateur·ices ; les plus ancien·nes y trouvent aussi un endroit où échanger sur leurs difficultés quotidiennes et où trouver du soutien.

Ces réunions constituent par ailleurs des moments importants de partage d'expérience et de préoccupations face au flou des mesures prises par nos gouvernements. En effet, ces moments de réunion sont autant d'espaces de parole pour les coordinateur·ices et directeur·ices pour qu'ils et elles puissent nous partager la réalité de leur terrain, les problèmes éventuels ou les interrogations qui se présentent. Ce sont aussi ces espaces qui nous permettent de transmettre une série d'informations aux centres : des nouveautés en matière législative et politique (décret, primes énergies, etc.), jusqu'à des propositions de formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la gestion des centres.

En 2025, la FCPPF a continué à suivre les travaux de la COCOF concernant l'élaboration du nouveau recueil de données ; l'objectif de ce nouveau recueil de données est de se baser sur des indicateurs robustes et pertinents par secteur plutôt que de chercher l'exhaustivité. La FCPPF a ainsi collaboré avec la FLCPPF afin de nourrir le travail mené au sein de l'administration. Le nouveau recueil de données devrait être finalisé en 2026.

Au-delà du recueil de données, des rencontres entre la COCOF, Vivalis et les centres de planning familial ont eu lieu ; ces rencontres ont permis d'échanger autour des obligations administratives des centres, du fonctionnement de l'administration et de répondre aux questions techniques des coordinateur·ices.

### Conseil consultatif bruxellois

La FCPPF représente le secteur des CPF au conseil consultatif bruxellois depuis janvier 2017. Depuis 2022, nous avons un mandat de suppléant, le mandat effectif étant occupé par la FLCPPF. En 2025, nous nous sommes réparti les présences aux différentes réunions afin d'assurer la représentation du secteur des CPF.

### Inter-Fédération Ambulatoire

La FCPPF participe aux réunions de l'Inter Fédération Ambulatoire. L'IFA est une coupole qui rassemble des représentants des différents secteurs du social-santé en Région bruxelloise

dans le but d'échanger de l'information, de se concerter sur d'éventuelles actions en commun. Nous nous réunissons au minimum tous les mois.

En 2025, l'IFA s'est beaucoup mobilisée autour des mesures annoncées par le Gouvernement Arizona et de son impact sur le secteur ambulatoire ; les réunions ont notamment permis aux diverses fédérations de partager leur analyse des impacts des mesures annoncées sur leur secteur, permettant d'avoir une lecture transversale des effets globaux du Gouvernement Arizona sur le secteur social-santé bruxellois.

En 2025, l'IFA a principalement monitoré les difficultés vécues par le social-santé bruxellois à la suite de l'absence prolongée de Gouvernement. À ce travail de monitoring s'est naturellement ajoutée une mobilisation forte de l'IFA, tant dans les médias que dans les diverses manifestations et grèves en défense au secteur ambulatoire. À titre d'exemple, en septembre, l'IFA a notamment appelé à une mobilisation du secteur social-santé devant le Parlement de la COCOF, lors d'une soirée organisée pour les Parlementaires. L'événement, appelé "Rien à fêter", visait à interpeller les Parlementaires et le monde politique bruxellois face à l'absence de Gouvernement et aux difficultés que cette absence de Gouvernement faisait peser sur le social-santé bruxellois.

L'IFA s'est également penchée sur la question de la gouvernance du PSSI via Brusano, en questionnant les objectifs de Brusano, la constitution de son CA et les modalités de consultation du terrain. Plusieurs interpellations et rencontres ont ainsi été organisées avec Brusano, afin de faire remonter les retours du terrain.

Enfin, comme évoqué dans le point « pénurie de médecins », un GT a vu le jour afin de discuter de la pénurie des métiers médecins dans l'ambulatoire bruxellois. Plusieurs pistes ont été proposées, notamment la collaboration avec des professeur-es en recherche d'enseignant-es pour certains modules de formation ou encore une réflexion sur l'accueil de stagiaires et d'assistant-es dans l'ambulatoire.

## Accord Non-Marchand bruxellois

Un Protocole d'accord non-marchand 2021-24 pour les secteurs COCOF et COCOM a été signé le 23 décembre 2021. Cet accord prévoit notamment des mesures d'attractivité (revalorisations salariales, etc.), de mobilité ainsi que des mesures spécifiques de mutualisation.

Ce nouveau texte comporte des mesures visant à améliorer les conditions de travail des travailleur-euses et l'attractivité du secteur tout en permettant une diminution progressive du temps de travail au profit d'une embauche compensatoire.

En 2025, le travail de mise en application des mesures de cet accord a continué :

- Le travail sur le passage aux barèmes de l'IFIC-IC a été poursuivi. Dans cette perspective, la FCPPF s'est engagée dans un GT de la FASS afin de participer aux

négociations et discussions avec les syndicats et l'IF-IC. Un travail d'inventaire a été effectué afin d'obtenir une cartographie des fonctions existantes, qui servira de base à la nouvelle classification des fonctions et au nouveau modèle.

- Par ailleurs, le projet autour des logiciels-métiers, qui vise à évaluer les logiciels utilisés dans le social-santé, a été lancé. L'objectif est de cibler les besoins des divers secteurs afin d'apporter une meilleure solution technique par rapport à leurs besoins en termes de rapportage et en termes de suivi des patient-es.

Par rapport à l'IFIC, la FASS a continué à travailler sur les définitions des fonctions afin d'établir un tapis de fonction final, sur lequel baser le nouveau système de barémisation. Les centres de planning ont été sollicités pour travailler avec l'IFIC dans l'élaboration de ces nouvelles fonctions, participant à plusieurs groupes de travail afin d'objectiver les fonctions nécessaires. En parallèle, un travail de calcul a été entamé avec la FASS afin d'évaluer la plus-value d'un passage à l'IFIC selon les secteurs et afin de négocier les modifications salariales des différentes fonctions présentes dans le tableau.

Concernant le volet « mutualisation », divers projets de recherche ont été menés afin de définir les pourtours et une définition du concept de mutualisation. À la suite de ces recherches, la FASS a développé un projet de service mutualisé de simplification administrative, dans le but d'offrir aux membres de la FASS un service d'appui et d'aide sur des questions de gestion et de simplification administrative. Le projet a été lancé fin 2023, avec le recrutement d'une personne en charge de ce nouveau service.

Toujours concernant la mutualisation, la FASS et Bruxeo ont lancé un dispositif d'emplois partagés (soit un groupement d'employeurs) appelé « Bru-Share », dont le but est de mettre à disposition des travailleur·euses engagé·es. L'idée est d'alléger la charge administrative des associations et de partager des travailleur·euses pour des emplois à temps partiels ou sur des missions à court-terme. En 2024, Bru-Share a ainsi pu engager deux travailleur·euses : une personne déléguée à la protection des données (DPO) et une personne pour la fonction d'aide-comptable. En 2025, Bru-Share a continué ses travaux en récoltant les besoins des services afin d'engager des postes pertinents pour les secteurs concernés. En 2025, les profils mis à disposition par Bru-Share comprenaient un chargé de communication, deux collaborateurs administratifs et financiers et un délégué à la protection des données. Pour la suite, Bru-Share espère étendre ses services avec l'engagement d'un·e chargé·e de communication, un·e collaborateur·ice bien-être et un·e personne chargée du support en maintenance informatique.

## Spécificités wallonnes

### Réunion de coordination en région wallonne

Les coordinatrices wallonnes se réunissent habituellement tous les trois mois à Namur ou en visio-conférence. Au cours de ces réunions sont transmises une série d'informations : des nouveautés en matière législative et politique (décret, etc.), jusqu'à des propositions de

formation et de partenariat issues du secteur, en passant par des informations logistiques telles que des spécificités liées à la législation sociale et à la bonne gestion des centres. C'est l'occasion de faire un retour de vive voix sur ce qui est échangé lors des réunions avec l'AViQ ou le cabinet, mais c'est également un temps qui peut être mis à profit par les centres pour faire des échanges de bonnes pratiques.

Depuis le début de cette année 2025, nous avons transformé les réunions de coordination, qui avaient initialement lieu le matin et en présentiel, en "journées de coordination". La matinée est dédiée à une réunion classique de coordination, et l'après-midi à des ateliers d'échange et de réflexion sur différentes thématiques, en mobilisant divers outils créatifs. Ces après-midis permettent également de renforcer les liens entre les différent-es coordinateur-ices et donc permettent, nous l'espérons, une cohésion et un soutien entre les centres de la FCPFF.

Lors de la première après-midi, nous avons proposé un atelier de moodboard aux participant-es, leur permettant de donner un aperçu visuel de leur réalité en tant que coordinateur-rices. Cela nous a permis d'orienter les sujets de réflexion tout au long de l'année. Lors des après-midis de réflexion suivantes, nous avons notamment abordé des questions liées à la gestion des tensions dans l'équipe, les questions d'arbitrage dans les charges de travail ainsi qu'aux relations avec l'OA.

Ces après-midis ont pour objectif de continuer à prendre forme et de renforcer le lien entre les coordinateur-ices pendant l'année 2026.

## Travail de collaboration avec l'AViQ (direction métier) sur les projets de centre et le RASH

Après la refonte du décret et sa mise en œuvre tout au long de l'année 2024, nous avons poursuivi le travail avec l'AViQ sur les documents de reporting. Si l'année 2024 a permis de réfléchir aux nouveaux modèles du Projet de Centre (PDC) et du RASH, l'année 2025 a été précieuse en termes d'évaluation et d'adaptation de ces documents.

Le 1er mars 2025, les différents centres de planning ont remis leurs documents, pour beaucoup d'entre eux sur la base des nouveaux formats proposés par l'AViQ, celle-ci ayant laissé une certaine latitude de les utiliser ou non cette année afin de garantir une transition adéquate, au rythme de chacun et chacune, vers ces nouveaux formats.

Sur la base de ces rendus et grâce à des questions complémentaires posées par l'AViQ, les fédérations ont travaillé avec la direction métier de l'AViQ afin de garantir une adaptation cohérente des documents. Nous avons également obtenu que l'AViQ continue d'effectuer un travail de vulgarisation et d'explication pour que les centres saisissent les logiques et attentes de ces documents. Les enjeux étaient de favoriser l'adhésion des centres aux nouveaux formats, tout en clarifiant auprès d'eux l'intérêt de ces modèles et le rôle de la direction métier, qui se veut avant tout un rôle de soutien.

## Travail de collaboration avec l'AViQ (direction finance) sur les questions de subventions

Nous avons également travaillé avec les trois autres fédérations et la direction des finances afin de garantir une information claire et accessible aux centres. Un manuel de subvention a ainsi été rédigé par la direction des finances, puis retravaillé par les fédérations. Nous nous sommes également rencontrés afin d'éclaircir certains modes de calcul.

## Accompagnement du plaidoyer de la FASS sur la réforme des APE

Une réforme des APE a été annoncée par le ministre Jéholet. Nous avons travaillé avec la FASS afin de les accompagner dans leur mission de plaidoyer auprès du ministre fonctionnel en charge de nos compétences.

Pour ce faire, nous avons assuré le relais entre nos membres et la FASS afin de récolter un certain nombre d'informations utiles au travail de la FASS. Nous avons également informé les centres à chaque étape de cette réforme et leur avons rappelé les obligations qui y étaient liées (par exemple, les formulaires demandés par le FOREM).

Fin 2025, un formulaire a été adressé à l'ensemble des employeurs bénéficiant d'un ou plusieurs postes APE, ce afin de réaliser un cadastre des emplois APE. Ceci est une étape préliminaire de la mesure visant à ce que les budgets liés aux APE soient remis dans les mains des ministres en fonction de leurs compétences. Ces dernière-s pourront ensuite décider de leur réaffectation (à l'identique ou suivant une politique plus égalitaire). Ce dossier reste une priorité pour 2026 étant donné le poids des emplois APE dans notre secteur.

## Soutien aux centres

Tout au long de l'année, les permanent-es de la FCPPF s'attèlent à répondre au mieux aux demandes des centres concernant une variété de sujets tels que les nouveautés en matière de législation sociale (CTT, CP, RT, ROI) et/ou les documents législatifs en lien avec le secteur (arrêtés, décrets, circulaires, etc.)

## Projet de mutualisation d'un logiciel métier

Fin de l'année 2024, le logiciel d'accueil et de gestion des activités des centres, JADE, a vu son coût fortement augmenter, avec un doublement de son prix. Peu de temps après, début janvier 2025, nous avons été contactés par la Ligue Bruxelloise de Santé Mentale (LBSM), qui lançait un projet de mutualisation de logiciels entre différents secteurs.

Nous avons dès lors rejoint ce projet en intégrant le comité de pilotage, afin d’y apporter les réalités du secteur et d’assurer le lien entre les deux chercheuses chargées du projet et le terrain. Porté par la LBSM, ce projet est financé par un subside de la COCOF et rassemble plusieurs fédérations autour d’un objectif commun : concevoir un logiciel mutualisé, adaptable aux spécificités de chaque secteur (et intégrant les services wallons). Une telle démarche permettrait à la fois de renforcer le poids des fédérations dans les négociations et de développer un outil réellement adapté aux besoins des centres.

Nous avons ainsi suivi et accompagné la phase de recherche en assurant le relais auprès des centres, en fournissant tout type d’informations utiles aux chercheuses et en participant aux réunions de comité de pilotage. La recherche a été centrée en 2025 sur l’identification des besoins des centres, dans une logique prospective (“si tout était possible”). Nous sommes convaincues par la méthodologie employée, ainsi que par le potentiel de ce futur outil.

Nous poursuivrons notre implication tout au long de l’année 2026, notamment en rejoignant le comité de direction du projet, tout en veillant à assurer le relais d’informations auprès des centres.

## Divers

### Achats groupés pour les CPF

La FCPPF continue de fournir sur demande les centres en préservatifs internes et externes, pilules d’urgence et tests de grossesse.

### UCM

Les centres affiliés à la FCPPF profitent de tarifs avantageux auprès d’UCM Charleroi.

### FASS – Fédérations des associations du Social et de Santé

La FCPPF fait partie du CA de la FASS : Lola est membre effectif et Célia membre suppléante depuis 2024. Lola est également membre du bureau avec deux autres membres, ce qui permet de suivre de près certains dossiers, mais également les questions internes à la FASS (recrutements par exemple). La FASS nous demande également de prendre en charge certains mandats représentatifs.

Les réunions de travail sont divisées en deux commissions, wallonne et bruxelloise, ce qui nous permet de nous les répartir. Certains dossiers ont été particulièrement ardues cette année, comme la question du passage à l’IFIC pour les employeurs bruxellois relevant de la CP 332.

La FASS constitue un soutien précieux pour notre équipe et pour nos membres sur l’ensemble des questions employeur.

# Education permanente

La FCPPF est agréée en tant qu'organisme d'éducation permanente en axe 3. Comme pour les années précédentes, la recherche de la qualité de nos productions est restée prioritaire en 2025. Nous avons réalisé 5 outils pédagogiques et avons perpétué la continuité de notre centre de documentation.

Pour une présentation détaillée de nos activités en éducation permanente, nous vous invitons à consulter notre rapport annuel d'activités (RAA). Vous trouverez ci-dessous une version succincte.

## 1. Centre de documentation / Outilthèque

Le fonds de notre centre documentaire "L'outilthèque" a été enrichi au fil des ans en se basant, d'une part, sur les thématiques récurrentes abordées par nos publics notamment dans le cadre des animations EVRAS et sur leurs besoins spécifiques, et d'autre part en choisissant des ouvrages et outils qui viennent compléter les thématiques que nous approfondissons nous-mêmes dans les outils pédagogiques que nous produisons.

Ainsi en 2025, nous avons mis l'accent sur :

- La littérature et la documentation EVRAS pour les enfants, en continuant de faire l'acquisition de livres illustrés et de petit livres documentaires sur le corps, l'anatomie, le plaisir, la famille, l'intimité, le consentement, etc., dans une volonté de continuer à proposer plus de ressources adaptées pour aborder l'EVRAS avec elles et eux ;
- Des outils pédagogiques sur le harcèlement et plus spécifiquement le harcèlement scolaire (à l'école et sur les réseaux sociaux) après avoir reçu de nombreuses demandes d'outils sur cette thématique de la part de nos usager-es ;
- Des outils pédagogiques sur le deuil et la gestion du deuil parce que cette thématique était absente du fonds de l'outilthèque et en anticipation de la création d'un futur outil pédagogique sur cette thématique ;
- Des outils pédagogiques et de la documentation sur l'inceste et les violences sexuelles sur mineur-es et sur l'interculturalité pour alimenter le travail de rédaction des outils de la FCPPF sur ces thématiques et répondre aux demandes de nos usager-es.

Les nouvelles acquisitions ainsi que des documents plus anciens ont été encodés au fur et à mesure dans le SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) de la FCPPF. En 2025, cent onze (111) documents ont été ajoutés au fonds. En décembre 2025, le fonds documentaire de la FCPPF s'élève à un minimum de 895 documents.

Nous avons pu constater que le catalogue en ligne a été utilisé par nos usager·es à la suite de demandes de titres spécifiques par mail ou par téléphone. Les usager·es ont pu effectuer une recherche préalable et explorer en détail les titres, résumés et contenus des outils disponibles à la location avant de nous contacter.

Les deux nouvelles stratégies de valorisation du fonds documentaire, démarrées en fin 2024, ont été appliquées tout au long de l'année 2025 :

- Valoriser davantage notre fonds et faire connaître notre centre de documentation via des publications sur nos réseaux sociaux et via notre newsletter :
- Développer un axe de diffusion et d'accompagnement de nos outils pédagogiques hors de nos murs via le poste d'accompagnant pédagogique (grâce à un financement Maribel)

## 2. Les outils réalisés en 2025

En 2025, nous avons réalisé cinq outils, dont un, Métier à Tisser, qui a été valorisé à hauteur de six unités pour son ampleur significative. Vous pouvez trouver une présentation détaillée de chaque outil dans le rapport annuel des activités en éducation permanente 2025, ainsi que sur notre site où vous trouverez également les vidéos de présentation issues des Matins outilhèque.

### Métier à tisser



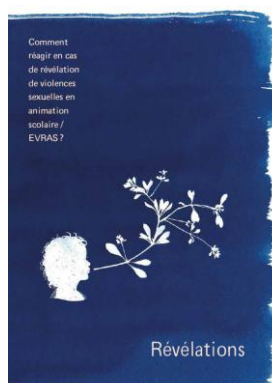
Certaines animations EVRAS peuvent contenir des moments de tension, de crispation ou d'inconfort, en particulier dans des contextes multiculturels. Ces situations peuvent être déstabilisantes pour les professionnel·les, et faire surgir une multitude de questions, de doutes, voire un sentiment de découragement. Animer dans un contexte multiculturel, c'est un état de fait : l'animation se déroule entre des personnes aux origines, croyances et références diverses. Proposer une approche interculturelle, en revanche, est une démarche active et consciente. Elle vise à créer des ponts, à ouvrir des espaces de dialogue respectueux, et à prévenir les impensés culturels et les rapports de pouvoir implicites. À ce titre, cette approche a beaucoup à apporter au champ de l'EVRAS.

À la suite multiples témoignages de terrain, nous nous sommes posé la question : Comment proposer une approche interculturelle de l'EVRAS ?

Cet outil vous propose un point de départ pour entamer une réflexion seul-e, en binôme ou en équipe sur une approche interculturelle de l'EVRAS. Bon nombre des propositions émises proviennent du terrain : huit animateurices nous ont partagé leurs réflexions, cheminement, choix, essais- erreurs... Cette approche implique de réfléchir aux questions de culture mais aussi d'identité, de conflit de loyauté, d'injustice et d'inégalités, etc. Elle propose une prise de recul pour construire des pistes concrètes et inclusives.

Le métier d'animateurice est un art du tissage : fil après fil, il se construit dans l'expérience, entre soi, le public et l'institution. L'approche interculturelle ne vient pas s'ajouter comme une mission de plus dans ce métier déjà complexe : elle en redéfinit les fondations, elle en retisse la posture.

## Révélation



Les animations EVRAS, étant donné les thèmes qui y sont abordés et par l'ouverture de parole qu'elles suscitent, offrent des conditions favorables à la possibilité de l'expression du vécu personnel et donc parfois à la révélation par les élèves de violences subies, qu'elles soient ou non sexuelles. Il arrive aussi que les élèves se sentent plus à l'aise de se confier à un-e animateurice qu'à un-e psychologue, par exemple.

Cet outil ne prétend pas faire le tour de la question, mais offrir quelques balises et inviter chacun-e à prendre le temps de la réflexion pour se préparer, s'outiller et s'informer afin de réagir de la manière la plus adéquate possible le moment venu. Car, quand la parole émerge, il est de notre responsabilité de professionnel-le et d'adulte d'offrir une réponse, une attitude, une écoute, une action aussi réfléchie et cohérente que possible.

## Pop-up

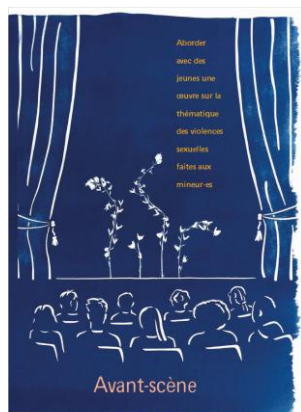


Depuis l'apparition d'Internet et des smartphones, les enfants et les jeunes doivent faire face à des défis inédits : Gérer l'équilibre entre intimité et exposition, faire face au risque de cyberharcèlement, décoder les fake news, ou encore être confronté-es à l'accessibilité des images pornographiques en ligne. Les adultes peuvent être perdu-es face à ces enjeux propres à cette génération qui est née avec Internet. Il est tentant de penser que les enfants qui nous sont proches sont immunisé-es face à ces dangers : cela nous rassure et nous permet de ne pas avoir à affronter un problème complexe, au risque de se trouver démuni-es face au manque de solutions ou de réponses existantes.

Pourtant, face aux contacts de plus en plus précoces avec les images pornographiques, il est de notre responsabilité en tant qu'adultes d'ouvrir la porte au dialogue lorsqu'un ou une enfant nous dit avoir vu ces images, ou être tent-ée d'en chercher.

Cet outil n'offre en aucun cas une animation « clé sur porte » : il s'agit ici d'offrir des balises aux animateur·ices, dans les cas où des enfants poseraient des questions sur cette thématique, ou encore lorsque des animations sont prévues afin de répondre à des situations problématiques entre enfants. Il est évident que, dans ce cadre, les animateur·ices ne montrent jamais d'images ou de contenus pornographiques aux enfants.

## Avant-Scène



Depuis la vague #metooinceste et le [rapport français de la CIVISE \(2023\)](#), une réalité s'impose : les violences sexuelles faites aux enfants sont massives, systémiques, et trop souvent tues.

En parallèle des témoignages sur les réseaux sociaux et des recherches de la CIVISE, différentes productions culturelles s'emparent de la question, mêlant bien souvent témoignages et analyses. Ces productions nous ont amenées à nous interroger sur le vécu des jeunes ou des enfants que l'on emmène, dans le cadre scolaire, voir des œuvres culturelles (film, pièce de théâtre, exposition, performance...) abordant la thématique des violences faites aux mineur-es et en particulier les violences sexuelles, dont l'inceste. Nous avons conclu qu'il n'est pas anodin d'emmener des classes voir des œuvres culturelles qui parlent de ces violences.

La démarche de vouloir ouvrir une discussion sur ces sujets difficiles est louable et nécessaire. Parler des violences, c'est également activer une démarche de prévention auprès des futurs auteurs, voire auprès de jeunes qui seraient déjà auteurs de violences sur d'autres enfants de leur entourage. Cependant, il est essentiel de réaliser d'une part qu'il n'est pas insignifiant de faire prendre conscience à des enfants ou de jeunes que des adultes peuvent commettre des violences sur des mineur-es, et d'autres part que certain-es peuvent potentiellement réaliser leur situation de victime lors de l'expérience. Il est donc indispensable de penser des espaces de parole, de soutien ou de références par la suite.

C'est dans ce cadre que cet outil a été pensé. Il propose aux professionnel·les des pistes pour réfléchir à comment accompagner une réflexion en amont et en aval de la découverte par un groupe de jeunes d'une œuvre qui aborde les violences sexuelles sur mineur-es.

Parce que parler des violences, c'est prévenir, soutenir et transformer — ce guide invite à agir avec lucidité, sensibilité et responsabilité.

## Cour de récré



L'entrée en secondaire suscite souvent autant d'envie que d'inquiétude, voire de crainte, dans le chef des enfants/jeunes/ados de primaire propulsé-es du jour au lendemain dans la "cour des grand-es"... Et il y a de quoi ! Porteur-euses du statut de "grand-es" en fin de primaire, les voilà redevenu-es d'un seul coup les "petit-es" à leur entrée en secondaire. Tout est nouveau, excitant et un peu inquiétant : les profs, les autres élèves, les classes, le rythme scolaire, les bâtiments, les cours... Très vite, il faut s'adapter à ce nouvel environnement, intégrer de nouveaux codes, trouver sa place... Les défis sont nombreux !

Depuis qu'en Belgique francophone, l'EVRAS a été rendue obligatoire en 6ème primaire, c'est l'occasion de parler de ce passage en secondaire qui correspond au moment où les enfants deviennent ados, avec tous les enjeux que cela recouvre en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle. Cet outil permet d'aborder les questions liées à ce passage, mais également d'anticiper toutes sortes de situations de vie relationnelle, parfois difficiles, qui peuvent se présenter à l'école ou en marge de celle-ci. Afin d'aborder ces questions, nous avons pris le parti de camper une cour d'école secondaire dans laquelle bien des choses se passent, parfois sous le nez des adultes, mais bien souvent à l'abri de leurs regards...

La récréation est à la fois un espace et un temps dans et hors du temps scolaire. S'y déroulent un grand nombre d'interactions sociales au sein desquelles se jouent différentes questions, à commencer par la mixité, qu'elle soit sociale, de genre ou culturelle... On pourrait comparer la cour de récréation à une mini société, avec ses codes sociaux, ses rôles, ses rapports de force et de domination, ses réseaux et ses alliances, etc.

Quoi de plus intéressant que de porter collectivement un regard autant curieux que critique sur ce qui se passe dans la cour de récréation pour tenter de comprendre ce qui s'y joue ?

### 3. Présentation et diffusion d'outils pédagogiques

La FCPPF présente de manière régulière ses outils pédagogiques dans des colloques ou des événements externes. Nous annonçons dans le rapport précédent la contribution précieuse de

notre accompagnateur pédagogique, Claire Vimont aux enjeux liés à la diffusion. Cela a continué d'évoluer en 2025, avec davantage de publications sur nos réseaux, la systématisation de l'envoi d'une newsletter, et la participation de la FCPPF à différents événements tels que :

- Le 25 mars, le Marché au savoir de l'HE Vinci (Bruxelles)
- Le 5 juin, la Place de l'outil (Bastogne)
- Le 26 juin, une journée de formation inter CPF de Sofélia sur les contraceptions dites masculines (Namur)
- Le 17 septembre, nous avons animé dans nos locaux une matinée de découverte d'outils pour l'équipe de notre centre de planning familial Inforfemmes Liège
- Le 3 octobre, la journée Santé en jeux (Namur)
- Le 9, 10 et 11 octobre nous avons participé au Salon Educ, à Marche-en-Famenne. Pour cet événement nous avons mobilisé une grosse partie de l'équipe afin de tenir le stand de vente de nos outils pédagogiques, et animer 2 conférences sur l'EVRAS. Nous avons choisi de participer à ce salon avec l'idée que le secteur de l'éducation serait assez intéressé par des outils et conférences sur l'EVRAS à la suite de l'accord de coopération. Nous avons pu remarquer que ce public était finalement assez peu réceptif à la thématique EVRAS (peu de présence aux conférences et peu de ventes de nos outils). Au vu de l'investissement financier (prix de l'inscription au Salon + trajets depuis Bruxelles) et du temps et de l'énergie qu'il a fallu mobiliser pour ce salon, nous n'envisageons pas d'y participer à nouveau.
- Le 4 novembre, la journée outilhèque (Namur)
- Le 18 novembre, une matinée découverte d'outils au CLPS de Charleroi
- Le 27 novembre, une matinée découverte d'outils au CLPS de Huy-Waremme
- Le 2 décembre, salon Tools 4 Care par la Coalition Genres & Santé (HE Vinci, Woluwe-St-Lambert)
- Le 5 décembre, une matinée découverte d'outils au CLPS de Tournai

## Les matins de l'outilhèque

Nous proposons des rencontres pluridisciplinaires autour de thématiques en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle : les matins de l'outilhèque. Ces rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés réalisées par la fédération. Elles se réalisent en ligne, ce qui nous permet de proposer des présentations d'outils courtes, ludiques et pédagogiques mais également plus accessibles pour des publics éloignés de Bruxelles, que ce soit en Belgique ou au-delà des frontières. C'est aussi l'occasion de répondre aux questions des participant-es sur les outils présentés. Après les présentations, nous mettons en ligne les vidéos replay qui sont accessibles sur notre site internet et notre chaîne YouTube.

En 2025 nous avons organisé 3 Matins outilhèque, cumulant un total de 150 inscriptions.

Nous avons également organisé 3 événements pour présenter nos outils :

- Le 19 février nous avons organisé un après-midi de présentation de l’outil Famille-s à l’occasion de sa sortie. Cet évènement s’est fait en partenariat avec la Ligue des familles, dans leurs locaux. 19 personnes ont participé à cet atelier et ont pu tester les différentes pistes d’animation de l’outil.
- Le 18 mars nous avons organisé une soirée de lancement de l’outil Love, Safe & Fun à Bruxelles, avec 17 participant·es.
- Le 3 septembre nous avons organisé une journée de découverte de nos outils pédagogiques dans nos locaux, afin que les animatrice·s EVRAS puissent découvrir de nouvelles ressources avant la rentrée scolaire. Lors de cette journée nous avons présenté 8 outils sous forme d’ateliers d’une heure. 20 personnes ont assisté à cette journée.

Pour plus de détails sur ces différentes productions et sur nos activités en Éducation Permanente, veuillez consulter notre rapport d’activités Education Permanente 2025

Fin 2025, nous attendions toujours la confirmation du renouvellement de notre agrément suite au rapport général d’exécution déposé en juin 2024. Cette décision nous est parvenue en avril 2026 : nous avons reçu un avis favorable et sommes renouvelées jusqu’en 2030.

## Projets et partenariats

### Coalition Genre et Santé



En 2024, la FCPPF a rejoint la Coalition Genre et Santé, qui a vu le jour grâce à un financement de l’IEFH visant à permettre aux associations de travailler ensemble autour de thématiques-clés. La Coalition rassemble ainsi, en plus de la FCPPF, la Plateforme Citoyenne pour une Naissance Respectée (PCNR), Femmes de Droits, Femmes et Santé, le GAMS, le Vrouwenraad et le CERE.

Ces différentes structures sont actives autour de la question des violences gynécologiques et obstétricales, qui a été choisie comme thématique-phare au lancement de la Coalition. L’objectif final de la Coalition est de créer un Observatoire des violences gynécologiques et obstétricales, regroupant un pôle de recherche, afin d’objectiver le phénomène des VGO en Belgique, et un pôle de soutien aux victimes.

En 2025, la Coalition a notamment organisé, en partenariat avec Bruxelles Laïque et la Haute école Francisco Ferrer, le Festival des maternités féministes, qui s'est déroulé à Bruxelles. Ce festival a permis de rassembler différentes associations, expert-es des VGO et bénéficiaires pour un échange autour de la question des violences principalement obstétricales.

La Coalition a également organisé le salon intersectoriel "Tools for Care", en partenariat avec le département sage-femmes de la Haute école Léonard de Vinci. Le Salon, destiné aux étudiant-es professionnel·les du soin, avait pour objectif de faire connaître une large palette d'outils disponible pour les (futur-es) professionnel·les. Divers ateliers ont été proposés afin de prendre en main ces outils et de favoriser les échanges entre les participant-es.

La Coalition a également participé à faire connaître le concept de "violences gynécologiques et obstétricales" auprès du grand public. La Coalition a donc notamment animé plusieurs soirées autour du film "Ex Utero" (en ce compris en Flandres, grâce au financement, par la Coalition, de sous-titres en néerlandais) et une soirée autour du documentaire "Sauve qui peut". Une carte blanche a également été publiée dans le journal Le Soir en décembre 2025, appelant à briser l'omerta autour des violences gynécologiques et obstétricales ; cette carte blanche a été signée par une centaine de personnes.



LE SOIR

### **Briser l'omerta autour des violences gynécologiques et obstétricales**

Face à la nouvelle déferlante de témoignages en Flandre, les signataires appellent tous·tes les professionnel·les et organisations concerné·es à se mobiliser et à agir concrètement.



Au-delà de ces différentes actions, la Coalition a continué à s'investir dans différents groupes de travail autour des VGO, dont le groupe interfédéral de l'IEFH et le GT de l'ARES.

## Site et brochure “mes contraceptifs”

Le site mescontraceptifs.be est un projet porté par les quatre fédérations de CPF et O'Yes. Ce site a pour objectif de proposer des informations claires et fiables sur les différents moyens de contraception et est à destination du grand public. En 2025, une mise à jour profonde des contenus du site a été initiée afin d'en adapter les contenus par rapport aux évolutions scientifiques et sociales. Une nouvelle entrée, sur la “méthode MAMA” (méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée) a été créée et les contenus liés à la contraception dite masculine ont été complétés. Le site propose aussi désormais une entrée pour informer les personnes qui auraient eu un problème de contraception, afin de les informer sur les contraceptions d'urgence et où se les procurer.

En parallèle à la refonte du site, la brochure “mes contraceptifs” a également été adaptée, en suivant les adaptations qui ont été faites sur le site. La nouvelle brochure a été distribuée à nos membres afin de la rendre accessible à nos bénéficiaires.

## Partenariat avec l'Œil du Loup

En 2025, un partenariat initié par l'Œil du Loup, association marseillaise qui travaille à la prévention précoce des violences sexuelles et sexistes, a été mis en place avec la FCPPF. Ce partenariat est rendu possible par un financement Erasmus+.

Nous sommes deux structures qui travaillons sur les enjeux liés à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), dans deux contextes différents : L'œil du loup travaille en première ligne, directement auprès des publics, alors que nous sommes en deuxième ligne et travaillons davantage sur des enjeux de plaidoyer et d'outillage des professionnel·les.

En France comme en Belgique, les politiques liées à la mise en œuvre de la généralisation de l'EVRAS ont suscité des remous au niveau du grand public : ce sont des questions qui mettent mal à l'aise, qui crispent, et qui peuvent entraîner de fortes oppositions. Nos deux structures ont décidé d'échanger de façon critique sur les politiques actuelles et les questionner, avec l'aide de différent·es intervenant·es, professionnel·les et parents. Ces échanges se passent entre Marseille et Bruxelles, ce qui permet de puiser de l'inspiration de part et d'autre de la frontière. En octobre 2025, une partie de notre équipe s'est ainsi rendue une semaine à Marseille afin d'aller à la rencontre des réalités françaises en matière d'EVRAS. L'équipe de l'Œil du Loup viendra à Bruxelles en avril 2026, puis une deuxième fois au début de l'année 2027 afin que nous puissions présenter le résultat de nos travaux.

Nous avons décidé de structurer nos échanges autour de quatre grandes thématiques :

1. Tout d’abord un comparatif de l’état des lieux actuel des politiques en matières d’EVRAS en France et en Belgique. Cette étape nous permet de nous étonner sur les similitudes et les différences entre deux pays pourtant si proches.
2. Nous nous posons ensuite la question suivante : l’école est-elle le meilleur endroit pour faire de l’EVRAS ? C’est un endroit où les élèves sont “captifs-ves”, avec des enjeux autour de la neutralité et/ou de la laïcité. Est-ce un lieu idéal pour parler d’intimité et de consentement ? Y a-t-il des impensés dans notre manière de faire ?
3. Dans un troisième temps, nous nous demandons de qui l’EVRAS est-elle l’affaire ? Les dernières crises ont mis en évidence la peur de certaines familles d’être dépossédées d’un enjeu éducationnel majeur. L’EVRAS vient secouer de nombreux enjeux interculturels. Nous nous demandons comment tisser un réseau d’adultes pour une EVRAS plurielle. Par ailleurs, nous nous questionnons sur la question de la diversité au sein du réseau de professionnel·les de l’EVRAS : qui sont aujourd’hui les animatriceices EVRAS, et qui sont les publics rencontrés ?
4. Et enfin, nous nous permettons de rêver l’EVRAS : qu’est-ce qu’on pourrait faire si on avait carte blanche ? Si l’EVRAS pouvait se donner dans d’autres lieux qu’en milieu scolaire ? par qui ? à quels âges ?

Notre objectif est de réaliser un rapport d’étonnement, mais également un podcast retraçant nos échanges et dont l’objectif est de porter un regard critique et constructif pour continuer à penser une EVRAS évolutive et adaptée aux réalités de terrain et d’entraîner d’autres structures à rêver avec nous à l’EVRAS de demain ! Nous espérons que nos échanges pourront être source d’inspiration pour des professionnel·les de terrain, pour les politiques qui construisent le cadre réglementaire, mais également pour toutes les personnes qui souhaitent s’emparer de manière critique de ce sujet fondamental.

## Bruxelles-J

Depuis avril 2024, nous sommes partenaires de Bruxelles-J. Bruxelles-J est une plateforme d’information en ligne gratuite, neutre et indépendante, destinée aux jeunes à partir de 6 ans, à Bruxelles et ailleurs. Créé en 1996, le projet est financé par la Région de Bruxelles-Capitale, la COCOF, la Fédération Wallonie-Bruxelles, Actiris, et soutenu par la commune d’Auderghem.

Sur Bruxelles-J, on trouve des informations pratiques, fiables et à jour, pensées pour aider les jeunes à comprendre leurs droits, faire des choix et avancer dans leur vie personnelle, scolaire et professionnelle.

Bruxelles-J travaille en partenariat avec une dizaine d’associations bruxelloises, qui se chargent de la création et de la mise à jour des fiches d’information et de répondre aux questions publiées sur le site par les internautes.

La FCPPF prend en charge la quasi-totalité des fiches EVRAS disponibles sur le site : elle les met à jour annuellement et répond aux questions posées par les internautes sous les fiches.

L'occasion de transmettre des informations précises et de réorienter vers les centres de planning familial pour un accueil sur-mesure.

## Mon Planning Familial

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les quatre fédérations de centres de planning familial. La FCPPF porte le projet depuis 2023, en hébergeant en son sein un·e chargée de projet à mi-temps. Un comité de pilotage réunissant les quatre fédérations permet de prendre les décisions stratégiques et opérationnelles.

Le site Monplanningfamilial (refonte du site [Loveattitude.be](https://loveattitude.be)) a été lancé en novembre 2024. Aurélie Wehrin a été recrutée en avril 2025 afin de développer la notoriété de ce nouveau site, notamment via les réseaux sociaux. L'objectif : inscrire le site [Monplanningfamilial.be](https://monplanningfamilial.be) comme un outil incontournable dans l'esprit des potentiel·les bénéficiaires.

Différentes actions ont ainsi été mises en place pour inscrire [Monplanningfamilial.be](https://monplanningfamilial.be) dans le paysage numérique. La fiche Google entreprises a été optimisée, une campagne pour récolter des avis et améliorer le référencement ainsi qu'une action de nettoyage pour faire remplacer les mentions de LoveAttitude par [Monplanningfamilial.be](https://monplanningfamilial.be) sur les sites qui y faisaient référence.

Parallèlement, une stratégie numérique a été élaborée pour les réseaux sociaux avec pour objectif de développer la notoriété du site auprès des 12 - 17 ans en priorité. Cette stratégie a été développée sur Instagram et Facebook (pour toucher les parents et le réseau des centres) dans un premier temps.

La ligne éditoriale combine :

- Interviews de professionnel·les des centres qui parlent des contenus des consultations et spécificité, valeurs des centres
- Emprunts à la culture pop / mêmes pour évoquer des problématiques rencontrées par les jeunes et auxquelles peuvent répondre les centres de planning familial
- Mise en avant de préjugés / peurs rencontrées par les ados et dont venir parler aux professionnel·les dans les centres.

Les équipes des centres ont été sollicitées pour participer à ces vidéos. Après tournage, montage, habillage, une trentaine de vidéos ont vu le jour et été publiées.

## Les thèmes abordés

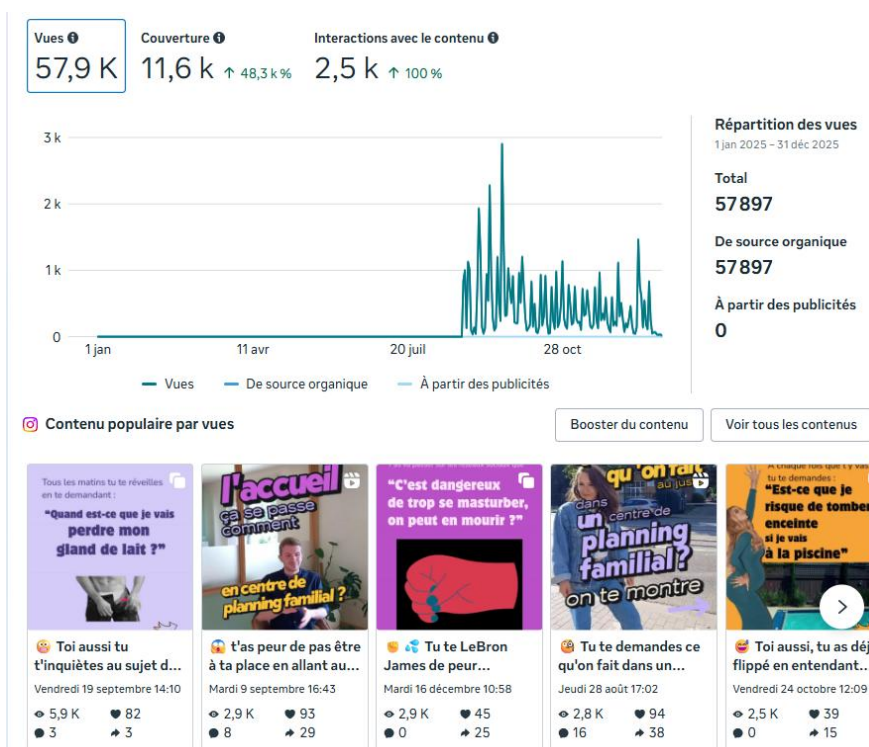
Les professionnel·les des centres ont évoqué l'accueil en centre de planning, la diversité des consultations accessibles, l'inclusivité notamment via la langue des signes, mais aussi les grossesses non désirées, l'IVG et son déroulé, et ses deux méthodes d'avortement. Mais aussi l'endométriome, les questions liées au corps que se posent les ados, la transition de genre et le

suivi hormonal, le dépistage, la première consultation gynécologique... Sur le plan des préjugés / fake news, le gland de lait, les légendes urbaines autour de la masturbation, de la pilule du lendemain, de la grossesse ont été abordés.

## Résultats

Entre fin août et fin décembre 2025, 33 posts ont été publiés dans le feed. Et au moins autant en stories. Totalisant près de 58.000 vues sur Instagram et un peu plus de 20.000 sur Facebook.

## Sur Instagram



# Sur Facebook

## Présentation du contenu

Répartition : Organique/publicités ▾

Tout Reels En direct Publications Stories

Vues ⓘ

20,2 K

Vues de 3 secondes ⓘ

6,7 k ↑ 100 %

Vues de 1 minute ⓘ

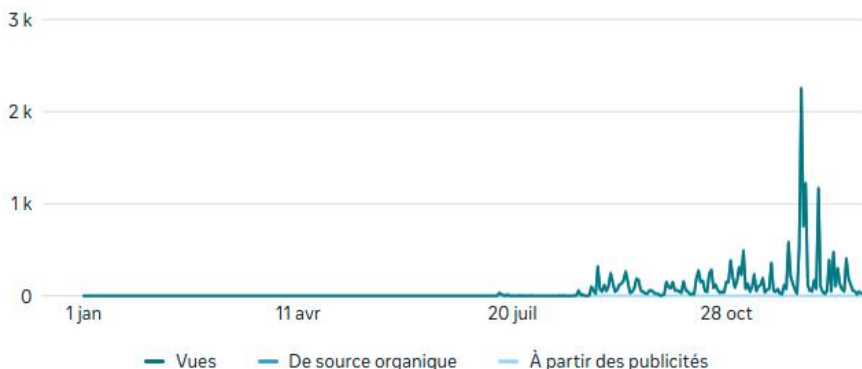
42 ↑ 100 %

Nombre d'interactions avec le contenu ⓘ

662 ↑ 100 %

Durée de visionnage ⓘ

1 j 3 h ↑ 100 %



### Répartition des vues

1 jan 2025 – 31 déc 2025

Total

20218

De source organique

20218

À partir des publicités

0

Spectateur(ice)s ⓘ

--

## Contenu populaire par vues

Booster du contenu

Voir tous les contenus



Votre ado souffre pendant ses règles, e...

Mercredi 3 décembre 08:00

👁 2,6 K ❤ 21  
👤 1 ➡ 14



C'est quoi un accueil inclusif en centre de...

Mardi 14 octobre 10:05

👁 1,2 K ❤ 21  
👤 2 ➡ 14



Saint Nicolas vs les centres de planning...

Vendredi 5 décembre 08:00

👁 1,2 K ❤ 11  
👤 2 ➡ 2



Votre ado se pose des questions sur sa sant...

Mercredi 10 décembre 12:02

👁 1,2 K ❤ 12  
👤 2 ➡ 1



Parents d'ados : et si on vous disait que...

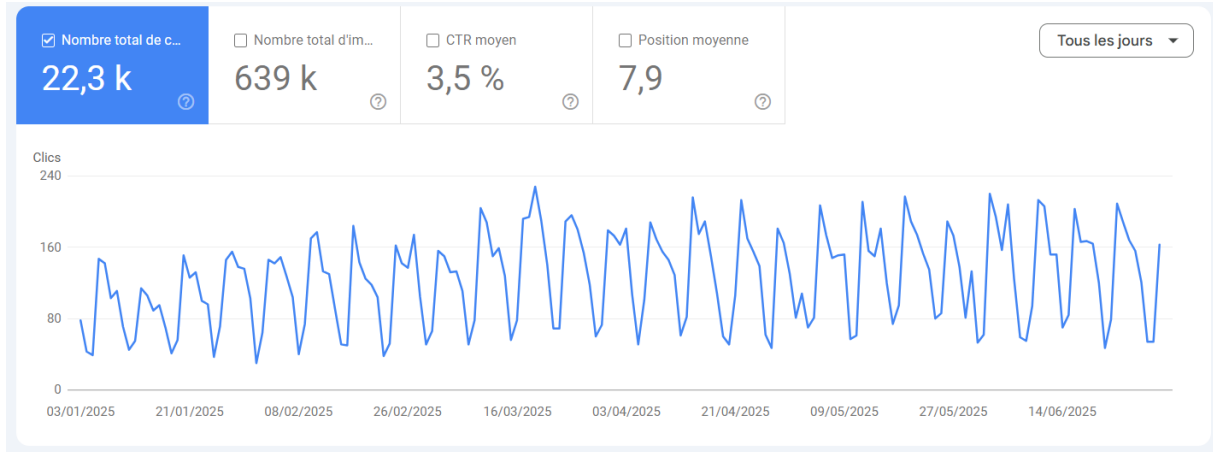
Jeudi 30 octobre 08:48

👁 1,1 K ❤ 8  
👤 1 ➡ 7

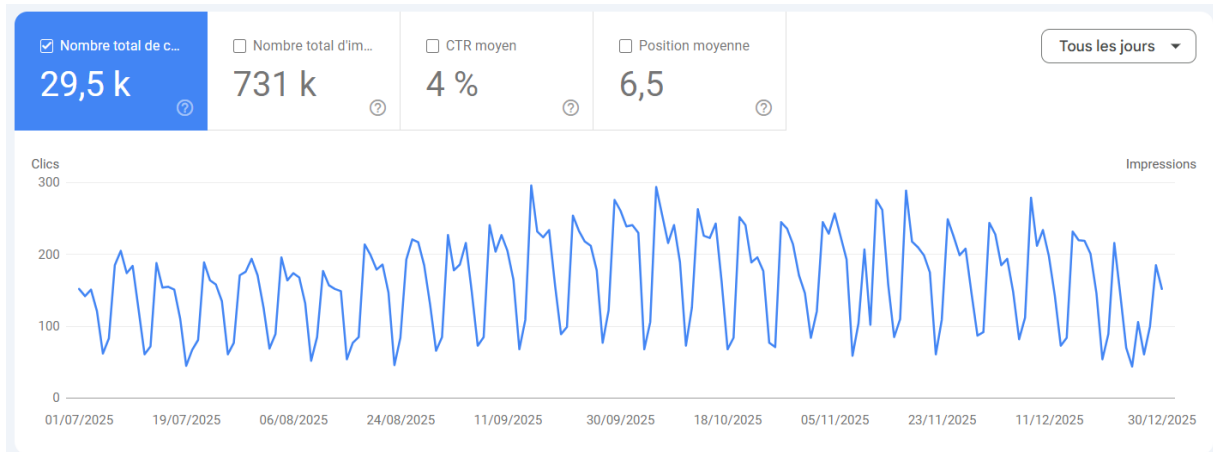
## Quelques chiffres concernant la fréquentation du site

Evolution sur une même période, avant et après la mise en place de la stratégie :

### AVANT



### APRES



	janvier 2025	VS	décembre 2025
nombre de visites	6,1 k		9,2 k
nombres de pages vues	16,8 k		24 k

Soit une augmentation d'un tiers du nombre de visites et de pages vues.

En tout, pour l'année 2025, le site Monplanningfamilial.be c'est au total plus de 98.400 visites et 267.000 pages vues.

### Perspectives pour 2026 et au-delà

Les évolutions du projet lors de cette année 2025 marquent un réel tournant avec la gestion du projet préalable à l'année 2023 et qui se concentrait principalement sur le maintien du site. A cet égard, les promotrices du projet ont eu à cœur, via notamment le processus approfondi d'évaluation du projet en 2020-2021, de répondre aux retours des pouvoirs subsidiants quant à un manque de dynamisme et de contenu du projet tel que financé en 2019.

Pour les années suivantes, nous souhaitons rester dans cette double dynamique de veille sur l'adéquation du site et de développement de nos réseaux sociaux pour atteindre au maximum nos publics cibles.

Voici nos objectifs pour 2026 :

- Améliorer la carte interactive, qui doit rester au cœur du site, afin d'optimiser l'accessibilité des services
- Continuer à améliorer le référencement, le CTR et la position moyenne du site dans les recherches, en travaillant sur plusieurs moteurs de recherche (Google, mais aussi Bing qui est à la source des recherches formulées via Chat GPT). Cela se fera via un audit du SEO rédactionnel du site, mais également par la création d'un glossaire.
- Continuer à produire des contenus visant à donner confiance, démystifier ce qui se passe dans un planning, et ce aussi bien sur le site que sur les futures communications via les réseaux sociaux.
- Continuer à développer le contenu VRAS sur les réseaux sociaux, en les centrant sur l'expérience planning.

→ Développer l'écosystème Monplanningfamilial : miser sur la fonction repartage (Instagram) et republication (TikTok) pour être au cœur d'un écosystème constitué des centres de planning familial et des partenaires où ceux-ci viendraient puiser selon leurs besoins, etc. Cela dans le but de co-amplifier nos messages et invitations à aller sur Monplanningfamilial.be

→ Définir une stratégie de repost en impliquant nos partenaires et notre réseau de CPF.

→ Investir de nouvelles plateformes, avec des stratégies différenciées, comme TikTok et YouTube.

→ Développer de nouveaux formats, facteurs d'engagement de notre communauté en ligne.

→ Amplifier la notoriété du site via la diffusion de supports imprimés grâce aux relais de nos partenaires.

### Les freins possibles à ce développement :

- Lutter contre des algorithmes qui favorisent pour le moment les fake news et le sensationnalisme (même si cette dynamique commence à s'essouffler)
- Les sujets que nous abordons, liés à la sexualité, la santé sexuelle, les violences, sont des sujets rapidement shadowban par les réseaux. Et notre public cible est particulièrement visé par de nouvelles règles qui masquent des contenus jugés inappropriés (par exemple lié à la sexualité, même si cela est fait sous l'angle pédagogique).
- Un monde numérique en constante mutation, qui demande une grande attention, et une grande adaptabilité.

En 2026, la FCPPF continuera d'héberger le projet, sur décision du comité de pilotage. Une demande de subside pluriannuel a été remise sur demande du cabinet Coppieters à l'AVIQ. En l'absence de gouvernement COCOF à la fin de l'année 2025, c'est une demande annuelle qui a été remise du côté bruxellois.

## Communication

### Site internet FCPPF

Le site internet de la FCPPF a comptabilisé 149 164 vues en 2025 par près de 39 672 utilisateur·ices. La création d'une boutique en ligne sur notre site, achevée en 2023, permet de faire gagner un temps précieux en termes de gestion de commandes et assure une meilleure

navigation pour les utilisateur·ices. Le site est en constante amélioration et nous sommes preneuses de retours !

## Réseaux sociaux

Nous relayons nos productions et activités sur Facebook et Instagram. Nous utilisons la page Facebook de la FCPPF pour présenter nos actualités et relayer les actualités belges et des associations partenaires. Cette page compte un peu plus de 2300 abonné·es fin 2025 (soit 200 de plus que l'année précédente).

Notre compte Instagram, pour sa part, nous permet de communiquer sur la vie interne d'équipe de la FCPPF et de présenter nos nouvelles productions. Il a atteint les 1802 abonné·es à l'heure où nous écrivons ce rapport, soit 400 de plus que l'année passée.

Ces progressions sont dues au temps investi dans la communication de nos projets sur ces différents réseaux. Nous avons également une page LinkedIn qui nous permet notamment de faire connaître nos projets, activités et nos offres d'emploi le cas échéant. Depuis fin de 2024, ces réseaux ont été boostés par des publications plus régulières et organisées, en lien avec le maintien de Claire Vimont dans notre équipe, en charge de l'accompagnement pédagogique des productions en éducation permanente, rôle qui suppose de professionnaliser notre diffusion.

## Newsletter

La newsletter est un de nos moyens de communication les plus efficaces. Nous comptons aujourd'hui 3000 inscrit·es, avec un taux d'ouverture entre 39% et 54% de nos newsletters. Ce taux est particulièrement élevé, ce qui montre à la fois que notre mailing list est bien ciblée, et que les personnes qui y sont inscrites portent un véritable intérêt à nos publications et activités. En 2025 nous avons envoyé 18 newsletters : une à chaque début de mois, auxquelles s'ajoutent des newsletters spécifiques lors de lancement d'outils pédagogiques ou lors du lancement d'un événement particulier.

Les newsletters amènent les abonné·es à consulter notre site internet et à commander nos outils. À la suite de l'envoi des mails, nous constatons généralement une augmentation de nos commandes d'outils dans les heures qui suivent.

# Conclusion et perspectives

L'année 2025 a démarré avec notre installation dans de nouveaux locaux : après de nombreuses années passées au sein des locaux de la Ligue des familles et à la suite du déménagement de cette dernière, nous nous sommes installées dans des locaux rue de Stassart. Un mélange de nouveauté et d'indépendance auquel l'équipe s'est rapidement accoutumée.

Comme les années précédentes, l'année a été dense aussi bien du côté de la défense politique, de la représentation des centres que du côté de l'éducation permanente. Ces deux pôles continuent à s'alimenter mutuellement au sein de la FCPPF, les contacts constants avec le terrain permettant de nourrir les réflexions en interne et de créer des outils sur-mesure qui permettent à leur tour d'outiller les professionnel·les sur des thématiques multiples.

Même si notre équipe s'est partiellement renouvelée depuis 2024, un noyau est resté très stable depuis 2020, ce qui nous permet de gagner en assise. Nous continuons à affiner nos processus de travail, nous consolidons nos connaissances critiques du terrain et nous agrandissons nos réseaux professionnels et nos partenariats. Nous avons également, grâce notamment à la présence de notre accompagnateur pédagogique, développé notre communication auprès de nos publics. En portant le projet Monplanningfamilial, nous contribuons à une communication plus affirmée et plus collective du secteur des centres de planning familial, avec une identité forte. Tout cela a permis un plus fort impact de nos interpellations auprès des politiques et des administrations, et une meilleure représentation de nos membres.

L'année 2026 verra quelques changements avec des congés maternité dans l'équipe, mais tout sera mis en place pour pérenniser les projets et les activités et pour relever les nombreux défis qui nous attendent, entre autres :

- Les négociations liées aux économies budgétaires et les menaces sur les APE
- La collaboration avec le nouveau cabinet COCOF
- Les évaluations en cours de l'accord de coopération EVRAS
- Les collaborations avec nos partenaires, pour des projets que nous souhaitons qualitatifs, notamment dans le cadre des projets pluriannuels
- Le lancement de notre nouvelle période quinquennale en éducation permanente

2026 sera aussi une année de travail de fond pour notre organe d'administration, qui a entamé des travaux sur les questions de gouvernance.

Merci pour votre lecture !

L'équipe de la FCPPF

